

■ **Placora S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, représentation, fabrication de tous produits plaqués et d'une manière générale de tous produits ayant un lien avec les produits horlogers, etc. (FOSC du 26.09.2001, p. 7477). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds, en date du 11.03.2002. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Placora S.A. en liquidation**.

Journal no 774 du 25.03.2002
(00407328 / CH-645.1.007.898-7)